

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 22 mars 2022

19 heures 00

Accusé de réception en préfecture
084-218400034-20220325-002842-DE
Date de télétransmission : 25/03/2022
Date de réception préfecture : 25/03/2022

GF/SP

N° 002842

Affaires Culturelles -
Service patrimoine et
musée - Modification
du nom du musée
municipal

Affiché le :

Le mardi 22 mars 2022 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 16 mars 2022, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de Véronique ARNAUD-DELOY, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), M. Stéphane REBAUDI (Conseiller municipal), Mme Dominique SANTONI (Conseillère Municipale), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseillère Municipale), Mme Célia BARBIER (Conseillère Municipale), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale), Mme Céline RIGOUARD (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. Henri GIORGETTI (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Céline CELCE (Conseillère Municipale)

ABSENTS EXCUSÉS : M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal)

ABSENTS : M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseillère Municipale), Mme Julie BOVAS (Conseillère Municipale), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal)

La séance est ouverte, M. Elhadji NDIOUR est nommé(e) Secrétaire.

VOTES POUR : 27

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que le musée d'histoire et d'archéologie était un musée contrôlé aux termes de l'ordonnance n°45-1546 du 13 juillet 1945 portant organisation provisoire des musées des beaux-arts. En 2003, ce musée a automatiquement bénéficié de l'appellation Musées de France fixée par la loi n°2002-5 du 4 Janvier 2002 modifiée relative aux musées de France.

Madame le Maire précise que depuis l'ouverture du musée de l'aventure industrielle, en juillet 2003, seul le musée d'histoire et d'archéologie était officiellement porteur de cette appellation, alors que celui-ci a fermé en octobre 2003.



Madame le Maire rappelle également au conseil municipal que la ville a engagé en 2017 une réflexion sur la réunification des collections archéologiques, historiques et industrielles au sein d'un musée unique. Par sa délibération n°002474 du mardi 17 décembre 2019, la ville d'Apt a approuvé le Projet Scientifique et Culturel du musée d'histoire du pays d'Apt. Celui-ci pose les grands principes du projet de réunification des collections muséales au sein de l'ensemble des bâtiments municipaux disponibles au 14 place du Postel, afin de doter la ville d'un équipement structurant et unique sur le territoire. Ce projet a reçu la validation des services de l'État le 14 février 2020 et l'étude de faisabilité est en cours.

Accusé de réception en préfecture

084-218400034-20220325-002842-DE

Date de télétransmission : 25/03/2022

Date de réception préfecture : 29/03/2022

Madame le Maire expose au conseil municipal que la répartition de la collection Musée de France au sein de deux bâtiments distincts, dont un fermé au public, pose depuis plusieurs années des problèmes d'identification tant par l'administration que par le public. En effet, le musée d'histoire et d'archéologie demeure le mieux identifié malgré sa fermeture.

Madame le Maire propose au conseil municipal de modifier le nom de ses deux musées municipaux et de les fusionner en une seule appellation « Musée d'Apt », qui couvrirait la totalité de la collection constituée entre 1864 et aujourd'hui. Cette nouvelle dénomination a pour but de simplifier la communication administrative et touristique, mais également de traduire la réalité de l'unicité de la collection et préfigurer la réunification des collections au sein d'un musée unique.

Madame le Maire précise que cette modification ne sera effective qu'après l'avis favorable du Service des Musées de France et du Haut conseil des musées de France.

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE

CONSIDERE l'intérêt de disposer d'un nom unique qui traduise le projet municipal et la réalité de la collection.

DIT que le nom de « Musée d'Apt » est à même de mettre un terme à l'ambiguïté administrative et touristique qui existe depuis 2003.

VALIDE la transformation du nom du « musée d'histoire et d'archéologie » et du « musée de l'aventure industrielle » en « Musée d'Apt ».

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à transmettre un courrier de demande de modification de nom du musée municipal à la Direction régionale des affaires culturelles pour avis, avant transmission et décision du Service des Musées de France.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Véronique ARNAUD-DELOY

